

PROGRAMME DE FORMATION

Titre Professionnel de Manager
d'unité marchande

Maîtriser les compétences nécessaires à l'exercice du métier de Manager d'unité Marchande et valider le Titre Professionnel de niveau 4 (bac) de Manager d'unité marchande RNCP: 38676

Objectifs :

- Développer l'efficacité commerciale d'une unité marchande dans un environnement omnicanal
- Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande :
- Manager l'équipe de l'univers marchand

Public et pré-requis :**Public**

Demandeurs d'emploi, salarié.es,
apprenti.es

Prérequis

Deux profils sont possibles.
1) Niveau classe de 1re ou équivalent.
2) CAP/BEP / titre professionnel de niveau 3 (ex V) dans les métiers de la vente ou de services à la clientèle + 1 an d'expérience professionnelle.

Métiers visés

Adjoint de rayon; Adjoint responsable de magasin / Adjoint de magasin; Assistant de magasin; Assistant manager ; Assistant responsable de magasin; Directeur de magasin adjoint / Directeur adjoint; Responsable adjoint / Adjoint Responsable; Second de rayon

Poursuite de parcours / Passerelles :

TP Responsable de Petite et Moyenne Structure (équivalent BAC+2)

Licence Management (BAC+3)

Passerelle : Se référer à la fiche RNCP

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32291/>

Formation disponible en : Présentiel

Distanciel

Mixte

Méthode pédagogique :

Etude de cas

Exercices d'application

Jeux de rôles

Paper-board

Caméscope

Film vidéo

Support digital

Applications WEB

**Durée**

770 heures

Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.

**Tarif**

Sur devis

Contactez-nous pour connaître la prise en charge possible

**Participants**

Maximum 10 participants

Programme :

La formation dispensée par des professionnels expérimentés dans le métier se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes en entreprise :

- Période d'intégration.

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

- Module 1. Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal :

Gérer l'approvisionnement de l'unité marchande, Piloter l'offre produits de l'unité marchande, Réaliser le merchandising de l'unité marchande, Développer les ventes de services et de produits de l'unité marchande en, prenant en compte le parcours d'achat omnicanal, Anglais professionnel dans la relation de vente (4 semaines)

- Module 2. Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande
- Etablir les prévisions économiques et financières de l'unité marchande
- Analyser les résultats économiques, financiers et bâtir les plans d'actions pour atteindre les objectifs de l'unité marchande. (4 semaines)

- Période en entreprise (4 semaines).

- Module 3. Manager l'équipe de l'univers marchand : Recruter et intégrer un collaborateur de l'unité marchande, planifier et coordonner l'activité de l'équipe de l'univers marchand, Accompagne la performance individuelle, Animer l'équipe, Conduire et animer un projet (4 semaines).

- Période en entreprise (4 semaines).

Période de synthèse et de certification (1 semaine).

Certification

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 4 (bac technique) d'Assistant Manager Univers Marchand.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

- CCP1 / Bloc de compétences : Développer l'efficacité commerciale d'une unité marchande dans un environnement omnicanal = Module 1
- CCP2 / Bloc de compétences : Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande = Module 2
- CCP3 / Bloc de compétences : Manager l'équipe de l'univers marchand = Module 3

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter à l'autre CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

En cas de réussite partielle à l'examen, des certificats de compétences professionnelles (CCP) sont délivrés par blocs. Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter la Fiche RNCP de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32291/>

Un parchemin pour l'obtention du Titre complet ou un livret de certification (CCP) pour la réussite partielle à l'examen sont attribués aux candidats.

Cette certification professionnelle est délivrée par le Ministère du Travail du plein emploi et de l'insertion et enregistrée le 30/12/2015. (date d'échéance de l'enregistrement le 0/03/2025).

Examen :

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

1. D'une mise en situation professionnelle (4h30)
2. D'un entretien technique (1h45)
3. D'un entretien final (30 min)

Accessibilité

Inscription toute l'année, positionnement Dossier, Tests et/ou entretiens en amont de la formation. Délais d'accès à la formation sur demande 1 mois avec un minimum de 8 stagiaires)

Nous contacter pour toute demande d'adaptation spécifique pour les personnes en situations de handicap